

ASSEMBLEE GENERALE ABRIS DU MARIN 2010

L'assemblée générale de l'Association des Abris du Marin s'est tenue le 15 juin 2011, à partir de 17h30 à l'Abri du Marin, au Guilvinec en présence de M. Raynald Tanter conseiller général du canton du Guilvinec

Etaient présents :

M. Roger Guillamet, président,
M. Simon Le Rhun, président d'honneur,
M. René Bernard, secrétaire,
Mme Eliane Nazet, trésorière,
M. Philippe de Séverac ,
Mme Paulette Gonidec,
Mme Simone Tanguy,
M. Pierre Jean Berrou,
M. Louis Cozic.
Mme Céline Guillou, administrateur des affaires maritimes, chef du service du Guilvinec.

Représentés ou excusés :

M Philippe Illionnet, directeur de l'ENIM (pouvoir à Mme Guillou)
M. Bruno Baraduc , Inspecteur Général des Affaires Maritimes (pouvoir à Mme Guillou)
M. Jacques Schirmann,
M. Armel Le Strat (pouvoir à Simon Le Rhun)
M. Philippe Bedeau, Directeur du Service Social Maritime,
Mme Anne Simon, représentante Bretagne du Service Social Maritime,
M. Maurice le Saout (pouvoir à Roger Guillamet)
M. Yves Plouhinec (pouvoir à Paulette Gonidec)
M. Jean Francis Kerveillant(pouvoir à Simon Le Rhun)

Absent : M. le président de l'AGISM.

29 pouvoirs ont été reçus : Roger Guillamet 10 (3 retenus) ; Simon Le Rhun 5 (3 retenus) ; Philippe de Severac 3 ; René Bernard 3 ; Paulette Gonidec 3 : Simone Tanguy 3 ; Eliane Nazet 2.

Une nouvelle fois quelques adhérents sont présents et montrent ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre action. Qu'ils en soient remerciés.

Le quorum étant atteint, le président ouvre l'Assemblée Générale à 17h30.

Le président rend tout d'abord hommage à deux personnalités récemment disparues, Monsieur Eugène Jolivet et Jean Marie Cosquer. Il rappelle leur activité professionnelle, leur vie et leurs engagements.

1- Approbation du PV de l'assemblée générale de juin 2010.

Aucune observation n'étant formulée, le PV est adopté.

2- Rapport moral et d'activité 2010.

En 2010 l'association des Abris du Marin a apporté son aide à 50 familles pour un montant de 18500 euros. 73 dossiers ont été étudiés soit 17 de plus qu'en 2009.

L'augmentation constatée en 2007 s'est poursuivie. Les situations rencontrées sont de plus en plus dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé de plus en plus important. Nous avons dû faire des choix parfois douloureux pour essayer de rester dans l'enveloppe que nous nous étions fixé. Si nous voulons continuer notre mission dans de bonnes conditions, des ressources nouvelles doivent être trouvées. Les intérêts des placements financiers n'évoluant qu'à la marge, seuls des cotisations nouvelles nous permettront d'atteindre ce but. Nous devons tous faire un effort de recrutement de nouveaux adhérents, en ciblant en particulier les collectivités territoriales et les entreprises.

Le SSM est membre de notre conseil d'administration et a été présent lors des réunions de la commission sociale. L'instruction des dossiers par les professionnels bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime permet une approche dynamique des dossiers présentés et leur concours apprécié a sa juste valeur. Le SSM présente désormais les demandes d'aides, en tenant compte de l'esprit et des priorités de notre association. Les demandes adressées à notre association sont maintenant liées à une affectation particulière comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures,

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

Madame Eliane Nazet a pris les fonctions de trésorière de notre association. Qu'elle soit remerciée pour le travail accompli.

L'œuvre du Marin Breton nous a accordé une somme de 2000 euros pour l'année 2010. Nos actions sont très complémentaires et il est très satisfaisant de voir nos deux associations sœurs travailler ensemble dans l'esprit voulu par notre fondateur Jacques de Thézac. Monsieur Xavier Leroux de l'Oeuvre s'est proposé pour nous aider à créer une plaquette sur les Abris du Marin

Nous avons apporté notre soutien actif à tous ceux qui travaillent à la prévention des conduites addictives dans le milieu de la pêche. Le docteur Paris médecin des gens de mer

du quartier du Guilvinec a reçu une somme de 200 euros pour acheter des tests de dépistage qui lui permettent de mener à bien son action de prévention.

En 2011 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. La recherche de nouveaux adhérents est vitale si nous voulons être efficace et satisfaire des besoins qui sont de plus en plus pressants.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport financier.

Madame Eliane Nazet présente le rapport financier 2010gf

Compte de résultat 2010

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions, dons		8 875,00 €
Produits Financiers		
- Placements à terme		3800,00 €
- SCPI		5878,57 €
- Compte épargne		527,32 €
Dons frais de déplacement		651,82 €
Virement compte épargne		
Aide aux familles	18 466,00 €	
Dépenses diverses		
Frais de déplacement	651,82 €	
Divers	247,00 €	
Cotisations	42,40 €	
Frais bancaires	24,43 €	
Affranchissements	247,57 €	
Fournitures	98,34 €	

Total	19 777,56 €	19 732,71 €
--------------	--------------------	--------------------

Résultat		-44,85 €
-----------------	--	-----------------

Bilan 2010

	01/01 /2012	31/12/12
Compte courant	6 285,58 €	5 713,41 €
Compte épargne	38 584,72 €	39 112,04 €
Placement à terme	100 000,00 €	100 000,00 €
Parts SCPI	112 010,00 €	112 010,00 €
Total	256 880,30 €	256 835,45 €
Résultat		-44,85 €

94% des ressources sont consacrées à la mission

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

4- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs.

Quatre postes au conseil d'administration doivent être renouvelés. Les quatre administrateurs sortants : M René Bernard, M Louis Cozic, M Pierre Jean Berrou et M Jean Francis Kerveillant se représentent et sont réélus.

Deux administrateurs sont démissionnaires :

- l'Administrateur Général Maurice Le Saout.
- Monsieur Philippe de Severac, en raison de son âge. Ses fonctions d'administrateur seront reprises par un de ses neveux, monsieur Pierre Iweins qui sera le nouveau représentant de la famille de Jacques de Thézac, au conseil d'administration

Madame Paulette Gonidec a fait part de son désir de quitter le conseil d'administration à la fin 2011.

5-Divers :

Le Président présente un projet de plaquette proposé par Monsieur Xavier Le Roux de l'Oeuvre du marin breton qui a reçu l'approbation du conseil d'administration. Elle va être imprimée dans les semaines à venir.

Le Président a multiplié les rencontres avec diverses personnalités, organismes et collectivités territoriales. CCI 29, CRPM, commerçants, industriels. Le résultats sont plutôt positifs et la future plaquette rendra les contacts plus faciles.

Avant de clore l'assemblée générale, le président rappelle l'impérieuse nécessité de recruter de nouveau adhérents afin d'augmenter les ressources de l'association et satisfaire les besoins des familles en difficulté. La précarité augmente et nous devons pouvoir faire face à l'augmentation des demandes d'aide.

18h25, la séance est levée.

Le secrétaire René Bernard

Le président Roger Guillamet